

Sujets et interventions

Invités :

Parents d'élèves : Mme Pasternak, Mme Dessalces, Mme Balagué, Mme Gasdeblay
Mairie : M.Gussy
RASED : Mme Scolé, Mme Rony, Mme Busi
Enseignants : Mme Eymond-daru, Mme George, Mme Hégron,, Mr Fillault,
DDEN : Mr Huet
IEN : M.Helay-Girard

Excusé(s) : M.Helay-Girard, Mme Neveu, Mme Seguin, Mme Scolé, Mme Rony, Mme Busi, Mme Pfister,
Absent(s) :

1 Présentation des membres du conseil – Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour
approuvé à
l'unanimité

2 Prévision pour la rentrée 2017 / Effectifs

Effectif actuel : **100 élèves**

19 CM2 vont partir en 6° et 26 GS arrivent en CP (de l'école maternelle Stendhal) → Effectif prévisionnel de **111 élèves** ;

27 CP / 24 CE1 / 21 CE2 / 16 CM1 / 23 CM2

3 Projets pédagogiques**1. THEATRE**

- Toute l'école a assisté à la dernière pièce de théâtre au Grand Angle le 15 février.
- Les interventions des professionnels du théâtre ont commencé au mois de janvier :
Les CP et CE1/CE2 font du théâtre avec Mme Elodie David tous les lundis et jeudis.
Les CE2/CM1 et CM1/CM2 font du théâtre chaque mardi avec Mr Charles Guenebeaud (un intervenant de l'ADDIVE : Association Départementale pour le Développement des Idées et des Valeurs Educatives).
- Nous présenterons notre spectacle à d'autres classes le 20 juin à la salle des fêtes de Moirans.
Les 4 classes présenteront aussi leur travail aux parents lors d'une représentation qui aura lieu à l'Arrosoir le 27 juin.

2 – SCRABBLE

- Les CE2/CM1 et CM1/CM2 participent à nouveau cette année au concours de Scrabble scolaire en collaboration avec Mme Odier, membre de la fédération française de Scrabble et animatrice du club junior de Voreppe.
Les sélections ont eu lieu en décembre et le championnat régional s'est déroulé le 12 mars.
2 élèves de CM2 et 1 élève de CM1 y ont participé.
- La rencontre inter-école avec les 5 classes de l'école de Coublevie aura lieu en fin d'année à l'Arrosoir de Voreppe.

3. MUSIQUE

- Les CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé au spectacle de Noël avec l'école Jean Achard à l'Arrosoir de Voreppe le 16 et 17 décembre. Ce spectacle était organisé par l'école de musique de Voreppe sur le thème des musiques de dessins animés sur des airs de Jazz.
- Les professeurs de l'école de musique sont venus le 7 février pour présenter leurs instruments et jouer quelques morceaux à toutes les classes de l'école.
- Suite à l'inscription au festival Jazz, les élèves de CE2, CM1 et CM2 assisteront à un spectacle le 27 mars (le matin) à l'Arrosoir.

SORTIES REGULIERES en EPS

Natation : Il reste 1 séance de piscine aux classes de CE1-CE2 et CE2/CM1.

La classe de CP commencera début avril.

Ski : CM1 / CM2 : Les 2 interventions d'initiation Biathlon ont eu lieu dans l'école au mois de décembre par une monitrice agréée (Mme Mignerey).

La classe a effectué 4 sorties de ski / biathlon à Méaudre. Merci à tous les parents accompagnateurs et à la mairie qui a financé les sorties.

Tennis : Reste 2 séances de tennis pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.

Contrat pour 3 ans ; cette activité sera encore reconduite l'an prochain.

Rugby : Nous ne savons pas encore si les élèves feront du rugby ; l'organisateur contacte les écoles de Voreppe en avril.

4 Budget et investissement

Pas de budget supplémentaire pour l'achat des nouveaux manuels (en lien avec les nouveaux programmes), la priorité a été donnée à l'équipement des classes en vidéoprojecteurs.

Vidéoprojecteur : Reste 2 classes (CP et CE1 / CE2) ; elles seront équipées l'an prochain.

Le matériel installé dans la classe des CM1/CM2 a été changé et il fonctionne très bien : merci à la Mairie.

L'ancien vidéoprojecteur des CM1/CM2 a été mis en salle informatique.

5 Les travaux pour l'école

Travaux effectués :

- Les stores des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 fonctionnent.
- Le sol dans la classe des CM1/CM2 a été réparé. Merci aux services techniques de la mairie.

Travaux demandés :

- Réfection de la cour
- Installation de bancs autour des arbres pour protéger les racines des arbres et ainsi éviter aux élèves de tomber en se prenant les pieds dedans. Cela sera fait.
- vérifier la dégradation de la surface des bancs autour des arbres car une élève s'est blessée.
- Installation d'une protection au-dessus du garage à vélo (toit, haut-vent ?). Les vélos et trottinettes des élèves sont trempés en cas d'intempéries.

Le devis est en cours.

6 La sécurité

1 exercice incendie et 1 exercice PPMS (confinement, inondation) auront lieu au deuxième semestre.

7 Questions des parents délégués, Garderie, TAP

- **Stationnement devant l'école** : Les travaux sont à l'étude pour qu'il y ait des places en créneau (un dépose-minute n'est pas possible en raison du double sens).

Un projet a été réalisé par la mairie :

Proposition : la mairie propose de travailler sur les 3 entrées des écoles maternelle et élémentaire. Une zone d'attente serait élargie afin de permettre aux parents d'attendre en sécurité. Des places supplémentaires de stationnement (11) seraient créées ensuite entre les 2 écoles. 4 places seront enfin proposées ensuite et un second espace d'attente élargi.

Au niveau de l'entrée de l'école élémentaire, le trottoir sera également élargi afin de mieux sécuriser l'attente. La chaussée sera décalée au détriment des 3 places de véhicules. Il ne sera plus possible de faire demi-tour ou de se garer en épi à ce niveau.

La mairie reste ouverte à vos remarques car cette proposition est encore à l'état de projet.

Une question est immédiatement levée en rapport au bus et au cheminement des élèves de maternelle vers celui-ci. L'élargissement de la zone d'attente de maternelle semble moins nécessaire que la localisation de l'arrêt de bus.

La mairie cherche à empêcher les stationnements sauvages dans la mesure où l'on doit respecter le plan vigipirate. Des barrières seront installées.

Les travaux peuvent être faits pour les vacances de pâques.

Une signalétique des écoles sera installée pour l'ensemble des groupes scolaires de la commune

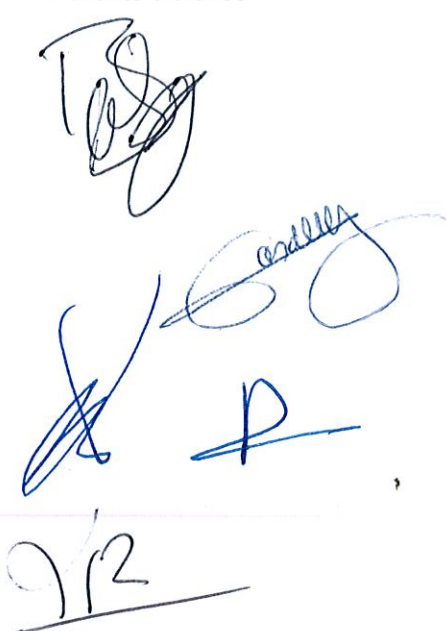
<p>sera à l'ordre du jour dans un 2nd temps.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Enfants dépistés à haut potentiel</u> : Les enseignants proposent des exercices différents et/ou supplémentaires à ces enfants ; le saut de classe n'étant pas une réponse systématique. Les parents et les enfants sont reçus lors d'une équipe éducative avec la psychologue scolaire pour faire le point. - <u>La gestion des remplaçants</u> est gérée par l'inspection : IEN Voiron 3 - <u>L'organisation des TAP l'an prochain</u> : Les horaires de l'école ne changeront pas. La mairie travaille actuellement sur la mise en place d'une organisation plus aboutie et mieux construite des TAP avec une meilleure continuité des activités proposées. La mairie a décidé de travailler avec un prestataire afin de rendre uniforme l'offre des TAP avec celle du centre de loisir pour plus de cohérence. Cela pourra être effectif en janvier 2018. - Une vente de gâteaux organisée par les parents délégués est possible malgré le plan Vigipirate. - <u>Taux horaire de l'accueil périscolaire</u> : Le tarif par cycle est de 8 euros (de 15 h 45 à 16 h 45, quelques soit le nombre de jours inscrits) ; il reste moins cher qu'un tarif à l'heure ou au quotient. 	
<p>8 <u>Sou des écoles</u></p> <p>- Cross des sous des écoles : Chaque enseignante préparera sa classe. Le cross devrait se dérouler le samedi 20 mai (le matin). Il se déroulera au parc Lefrançois.</p>	
<p>9 <u>Question diverses</u></p> <p>La kermesse déroulerait le samedi 10 juin. L'équipe enseignante va se concerter sur les modalités de celle-ci.</p>	Page 3
<p><u>Calendrier</u></p> <p><i>Prochain Conseil d'école : vendredi 16 juin 2017 à 18h</i></p>	
<p>Durée 1 H 30 Fin du conseil d'école à 19h30</p>	<p>Rédaction : Eymond-Daru Sophie</p>

Signatures :

Représentant de la mairie



Parents d'élèves



Directrice

